



CONSEIL DE QUARTIER REUNION – PERE LACHAISE

Réunion mensuelle du 2 octobre 2018

mairie
paris **20**

Lieu : Café-Jeux Natéma 39 rue des Orteaux, début à 19 :00 fin à 21 :15

Personnes présentes : Françoise Lipmann, Abdelhafid Sebanne, Joëlle Mazard, Jacques Orlandini, Thierry Barré, Flora Nghe, Renaud Luques, François Hen, Béatrice Le Quéré, Virginie Turenne, Simone Monpierre, Michelle Boucard, Florence Grimbert, David Andrew, Julie Fournier, Sabrina Benmahmoud

Excusés : Pietro Del Pezzo, Deolinda Ribeiro, Jacqueline Magnier

Invitée : Charlotte Mollet, habitante artiste

Représentant le PDL : Pauline Gicquel, Camille Cousin

LE Quartier
Réunion
Père Lachaise

**C'est vous. C'est nous. Ensemble
C'est nous tous.**

ORDRE DU JOUR (envoyé par la convocation)

1ère partie: Projets divers - 20 minutes

- Compte-rendu réunion groupe de travail organisation administrative/compta avec le PDL - Camille Cousin ou groupe de travail - 5 minutes
- Point création d'un Conseil du handicap dans le 20eme - Joëlle pour Deolinda - 5 minutes
- Point Projet théâtre avec Natema le 30 novembre - Joëlle pour Deolinda - 5 minutes
- Réimpression flyers CDQ avec mise à jour préalable (budget investissement ?) - Joëlle - 5 minutes

2ème partie: Fonctionnement général- 1 heure et 30 minutes

Organisation du nouveau conseil de quartier :

- > Vote des points travaillés en groupes projet lors des 2 dernières commissions (organisation du CDQ, charte, procédure budget, communication interne ...)
- > Commissions : validation des commissions et désignation des référents
- > Vote de la procédure compte-rendu : sa rédaction / sa relecture et envoi au PDL

3ème partie: vote demandes de participation financière - 5 minutes

- Devis Coud' à Coud' - 5 minutes

DEROULE DE LA REUNION

Présidente, animatrice de séance : Joëlle Mazard

Rédacteur du CR : François Hen

Relectrices : Michelle Boucard, Simone Monpierre

En introduction de réunion, le CQ est informé que le projet, porté par certaines personnes du CQ, « Le 20^{ème} viticole » est lauréat du budget participatif.

INTERVENTION DU PDL

En ouverture de séance le PDL précise plusieurs points :

- Le Conseil de Quartier est une institution **apolitique** ouverte à tous. Aucune influence partisane externe ou interne ne doit y trouver un écho.
- La Charte sur laquelle les conseillers ont travaillé est une charte de **fonctionnement** interne. Elle ne se substitue en aucun cas à la Charte des Conseils de Quartier du 20^{ème} éditée par la Mairie d'Arrondissement en 2014.

Elle vise simplement à la compléter.

- La Mairie peut prêter une sono mais uniquement à un conseil de quartier
- Un vélo triporteur peut être acheté pour l'ensemble des conseils de quartier
- Les référents des commissions doivent être des conseillers du quartier

Précisions PDL : Voulez-vous plutôt dire un Rolling Bar ? Toutes les dépenses d'investissement doivent être étudiée et validée par la direction générale des services. Pouvez-vous nous préciser pour quel manifestation ou événement il servira ? Il faut également que l'investissement soit utile à tous les autres CQ. De plus, le problème réside toujours dans le stockage et l'entretien, puisque celui-ci doit être stocké en mairie, or nous manquons déjà de place et nos agents ne sont pas formés à l'entretien des vélos électriques.

INTERVENTION DE CHARLOTTE MOLLET (Habitante artiste)

Charlotte fait part à l'assistance d'un projet sur lequel elle aimerait travailler. Il s'agit d'un projet « fabrication de livres » qui s'adresserait à des personnes plutôt éloignées de la culture. On peut constater en effet que dans toute manifestation à visée culturelle les 'sachants' se mettent souvent en avant au détriment des autres. La bibliothèque Louise Michel va participer au projet qui aurait lieu en 2019 en finançant les 3 artistes dont elle-même. Charlotte ne demande pas de participation financière, mais elle cherche des partenaires pour l'accueil des participants en particulier. Le CQ se déclare intéressé et l'engage à contacter AEPCR, Etincelles, Natema.

Précision PDL : Pourriez-vous nous envoyer un détail du projet ? C'est en effet une bonne idée pour sensibiliser ces publics.

AVANCEMENT DES PROJETS

- Fresque Suez : le travail a commencé. L'artiste prend des photos régulièrement ; les classes du collège Matisse concernées par le projet passeront voir la fresque. Une inauguration 'officielle' doit être prévue.
- Création d'un conseil du handicap. Non abordé. La mairie a toutefois précisé que ce sujet n'est pas du ressort d'un conseil de quartier, mais de la mairie directement.
- Projet théâtre chez Natema : en l'absence de Deolinda , ce point est remis à une réunion ultérieure.
- L'opération 'Mégobox' a été très positive l'année dernière. Rappelons que cette opération a consisté à parcourir les rues du quartier et en particulier les terrasses de café pour distribuer des cendriers de poche à l'effigie du conseil de quartier. Cette opération va être reprogrammée en novembre de cette année durant le « mois sans tabac »
- Le CQ prévoit de réimprimer des flyers (il n'en reste que 150

exemplaires)avec les dates des nouvelles réunions et de quelques réalisations de l'année écoulée.

Précision PDL :

- Fresque Suez : Le PDL après avoir échangé avec Sarah Simon soutient grandement cette initiative. Nous pouvons faire une réunion d'organisation si vous le souhaitez.
- Opération Mégobox : Très bonne idée, si vous décidez de faire des outils de communication vous pourrez nous les envoyer pour que nous puissions les faire valider au service communication de la Mairie. Attention nous n'avons plus de Megobox spécial CQ RPL en mairie.
- Flyers : Si vous changez le contenu du flyer, merci de nous l'envoyer pour que la validation soit rapide.

ORGANISATION DU CONSEIL DE QUARTIER

- **Commissions**

Le conseil de quartier organise son travail en commissions.

Quatre commissions sont prévues.

- Cadre de vie et environnement
- Solidarité et handicap
- Culture et communication
- Budget

Ces commissions se réunissent par deux sur deux dates

- Le deuxième mardi du mois : cadre de vie et solidarité à Natema à 19H
- Le troisième vendredi du mois : culture et budget chez Etincelles à 19H (NB : prendre la clé avant 17H)

Les dates jusqu'à la fin de l'année sont :

- Mardi : 9 octobre, 13 novembre, 11 octobre
- Vendredi : 18 octobre, 16 novembre, 20 décembre (La réunion est-elle prévue le jeudi 20 décembre ou le vendredi 21 décembre ?)

Pour chaque commission il y a deux référents à déterminer. Un référent en titre qui doit être un conseiller et son adjoint qui peut être un habitant (mais invité permanent –voir plus bas -) Se proposent :

- Cadre de vie : Florence Grimbert et Michelle Boucard
- Handicap : à pourvoir (pas de candidat parmi les présents)
- Culture et communication :
 - Culture : Pietro Del Pezzo (absent excusé) a proposé sa candidature
 - Communication : Sabrina Benmahmoud et David Andrew
- Budget : Renaud Luquet, co-référent à pourvoir

Ces candidatures sont acceptées en plénière.

Les commissions sont ouvertes à tous, conseillers et habitants. Les référents se chargent de faire l'ordre du jour de chaque réunion, remontent en plénière les

actions engagées à travers leurs commissions et proposent les décisions à prendre à cette occasion. Mais les référents de commission ne sont pas obligatoirement les porteurs des projets des commissions dont ils ont la charge. Ils sont les facilitateurs. Pour chaque projet il y aura 2 porteurs de projet

- **Charte du Conseil de Quartier**

Cette charte a été discutée lors des réunions précédentes. Un paragraphe dans le chapitre déontologie relatif au devoir de discrétion pouvant être mal interprété, ce paragraphe est supprimé. Les participants considèrent que le paragraphe suivant sur les valeurs éthiques reflète ce que le conseil se donne comme ligne de conduite :

« Les valeurs éthiques du Conseil de Quartier expriment la manière dont les conseillers veulent travailler entre eux et avec toutes les personnes physiques et morales partenaires : Mairie, associations, habitants...

Intégrité, responsabilité, respect des personnes, solidarité et confiance : ces valeurs éthiques ont vocation à être communes à l'ensemble du Conseil de Quartier, ce qui signifie qu'elles doivent être connues de chacun de ses membres et inspirer leurs comportements face à une situation donnée »

Précision PDL : Si vous le souhaitez vous pouvez également ajouter un point sur la déontologie, en référence au mail envoyé par le PDL.

- **Fonctionnement pratique**

Ce paragraphe confirme et complète ce qui a été vu dans les réunions préparatoires.

- Le président de séance est désigné en début de la séance en cours (et non à la réunion précédente)
- Le rédacteur du compte rendu et deux relecteurs sont désignés en début de la séance.
- Le compte rendu relu est envoyé à la commission communication (Sabrina/David) qui le fait parvenir au PDL
- Après compléments de PDL, ce compte rendu est diffusé à tous
- L'adresse mail et l'ordre du jour est géré par la commission communication. Les points à inscrire à l'ordre du jour doivent être adressés à cette commission au préalable, par mail sur l'adresse du CQ. En cas d'urgence, le SMS peut être utilisé. L'ordre du jour est diffusé cinq jours avant la réunion

Précision PDL : N'oubliez pas également que des points à l'ordre du jour peuvent être ajoutés par le PDL.

- **Invités permanents**

Beaucoup de conseillers de quartier parmi les tirés au sort ne participent pas aux travaux, par contre il y a des participants réguliers non conseillers de quartier. Ils deviennent des invités permanents. Ces invités permanents ne

peuvent avoir le titre de conseillers officiels. Les conseillers demandent à ce que ces invités permanents soient intégrés aux listes de diffusion de la mairie et participent aux votes en réunion plénière. Cette demande est conforme à la Charte des Conseils du 20^{ème}.

Les personnes concernées sont : Luce Curtet, Florence Grimbert, François Hen, Béatrice Le Quéré, Françoise Lipmann

Précision PDL : Ceci a été fait, les invités permanents seront donc systématiquement mis dans les boucles mail. Ils ont également accès s'ils le souhaitent au forum inter-CQ qui a été mis en ligne depuis peu.

VOTE DES DEMANDES DE PARTICIPATION

La demande de participation de Coud à Coud (devis à joindre) est accepté pour un montant de 390€, se décomposant en artistes 300€, location sono 60€ et affiches 30€ sur un total de 500€.

13 pour, 1 abstention et 1 contre.

Précision PDL : Pouvez-vous nous envoyer le devis détaillé de cette prestation. Est-ce un devis unique pour l'association (qui avance donc les frais) ? Si ce n'est pas le cas il faut envoyer trois devis : prestation artistes, location sono et impression affiches.

Autres précision : Deux nouveaux outils numériques ont été mis en ligne récemment. Le PDL vous a envoyé un mail à ce propos, où vous avez tous les détails à connaître sur ces deux plateformes.

Pour rappel ci-dessous :

- **Le premier s'intitulant « 20^e citoyen »** est une plateforme citoyenne présentant les sept conseils de quartier et les projets en cours, qu'ils soient issus du budget participatif, des conseils de quartier ou de la Mairie. Ils pourront échanger sur ces sujets par le biais des commentaires ou faire remonter des idées à l'aide d'une rubrique s'intitulant : « *J'ai une idée pour le 20^e* ».

Pour ce faire, cette plateforme propose différentes types de rubriques :

- **Les actualités**, c'est-à-dire tout ce qui concerne les événements et nouveautés sur les projets
- **Les projets**, c'est-à-dire les projets déjà réalisés ainsi que les projets réguliers de l'arrondissement
- **Les rendez-vous**, c'est-à-dire les réunions mensuelles et commissions des conseillers de quartier ainsi que les futurs moments de concertation

Cette plateforme est administrée par le PDL, il est en charge de la publication des informations et la modération des commentaires. Les publications concernant les conseils de quartier seront bien entendu participatives : n'hésitez pas à nous proposer des articles présentant vos projets et actualités que nous mettrons en ligne après relecture. Merci de nous envoyer les nouvelles dates des réunions et commissions (ainsi que leurs lieux), pour que nous puissions également les ajouter.

Comme vous pourrez le constater, le site est en cours d'actualisation, n'hésitez pas à nous envoyer de nouvelles idées pour les articles.

- **Le deuxième outil est un intranet ou « forum » réservé aux conseillers de quartier.** Il va permettre deux choses :
 - **Le stockage de document**
 - **L'ouverture de discussions entre les conseillers de quartier**

Le PDL sera uniquement modérateur de cette page, c'est ensuite aux conseillers de quartier de la faire vivre : vous pourrez créer des discussions sur les sujets internes aux conseils de quartier (pour faciliter les montages de projet par exemple), mais également consulter les échanges des autres conseils de quartier.

Nous vous rappelons que vous pourrez accéder à ce forum uniquement après avoir pris connaissance et signé la charte relative à ce forum, nous vous remettons cette charte en pièce jointe. Vous pouvez nous la retourner signée par courrier ou par mail. Après avoir entendu vos remarques, vous pourrez changer votre mot de passe une fois votre compte créé, pour ceux qui le souhaitent.

Les personnes ayant déjà signé cette charte ont du recevoir dans la matinée un mail de confirmation de création de compte.

Un guide pratique vous sera envoyé prochainement pour vous expliquer les détails techniques de l'intranet : comment vous connecter, par quel moyen accéder aux différentes modalités, etc.